

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 26 février 2020

Le conseil de surveillance approuve le renouvellement des mandats des membres du directoire de la Société du Grand Paris

Le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris, réuni le 26 février 2020, a approuvé à l'unanimité la proposition du gouvernement de renouveler les mandats des trois membres du directoire de la Société du Grand Paris, Thierry Dallard, président, Bernard Cathelain et Frédéric Brédillot, membres du directoire pour cinq années supplémentaires.

« En approuvant le renouvellement des mandats des trois membres du directoire, le conseil de surveillance réaffirme sa confiance dans la stratégie actuelle de la Société du Grand Paris pour mener à bien le projet du Grand Paris Express. Cette confiance renouvelée doit permettre à toutes les parties prenantes de s'engager pleinement, notamment dans les marchés qui restent à passer. Depuis 2018, le directoire a réorganisé la Société du Grand Paris pour lui donner les moyens d'entrer en phase industrielle. Le conseil de surveillance se félicite de cette dynamique. »

Patrick Braouezec, président du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris

Le conseil de surveillance approuve le compte financier de 2019

Le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris a approuvé le compte financier et l'affectation des résultats 2019 de la Société du Grand Paris. En 2019, les dépenses d'investissement de la Société du Grand Paris se sont élevées à 2,9 milliards d'euros.

En hausse de 12 % par rapport à 2018, les dépenses cumulées de la Société du Grand Paris depuis sa création atteignent 9,2 milliards d'euros. Le rythme de croissance des investissements s'accélère depuis 2017 et traduit la montée en puissance des travaux sur les lignes 15 sud et 16. De plus, l'année 2019 a vu le lancement des travaux de génie civil sur la ligne 17 Nord et la poursuite des travaux préparatoires et des acquisitions foncières sur les lignes 15 Ouest, 15 Est et 18.

Est de la Ligne 15 : le conseil de surveillance autorise la signature d'accords fonciers avec la Société publique locale Marne-au-Bois Aménagement (SPL MAB)

Pour permettre la réalisation de la future gare Val-de-Fontenay de la ligne 15 Est, la Société du Grand Paris va occuper plusieurs parcelles, appartenant à la SPL MAB dans la zone logistique dite « Péripôle » à Fontenay-sous-Bois. Ce site de 32 000 m² est stratégique pour tenir le calendrier de l'ensemble de la ligne 15 Est car il permettra, notamment, d'y lancer deux tunneliers. Le démarrage des travaux de préparation du terrain se fera à partir de mi-2021. Cette mise à disposition se fera dans le cadre d'une cession d'usufruit. La signature des accords fonciers aura lieu dans la continuité du vote de la présente délibération notamment pour faciliter les relocalisations des activités actuellement en place dont les discussions doivent s'engager rapidement.

Ce site fera partie du premier marché de conception réalisation du tronçon Est de la ligne 15 qui comprend l'ensemble des gares entre Champigny-Centre (ouvrages d'interopérabilité inclus) et la gare de Bobigny-Pablo-Picasso (gare incluse).

« L'acquisition du foncier pour les emprises de chantiers est la première étape des travaux à venir. Cette acquisition ancre la Société du Grand Paris dans la dynamique de l'achèvement de la ligne 15. Le marché de conception-réalisation de ce tronçon sera lancé avant l'été 2020 et sera notifié au 2e semestre 2022. Le tronçon Est de la ligne 15 assurera, avec la ligne 16, la desserte et la mise en réseau des territoires de l'Est francilien et améliorera l'accessibilité aux emplois et aux universités pour 675 000 habitants. »

Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris

Signature d'un avenant aux deux conventions de financement relatives aux lignes 11 et 14

Dans le cadre du prolongement de la ligne 14 de la gare Saint-Lazare à la mairie de Saint-Ouen, le conseil de surveillance a autorisé la conclusion d'une 4^e convention de financement du projet à hauteur de 300 millions d'euros entre l'État, la Société du Grand Paris, la région Île-de-France, la Ville de Paris, les départements de Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, Île-de-France Mobilité et la RATP, pour permettre la finalisation des travaux de gros œuvres de la station Clichy-Saint-Ouen et la finalisation des travaux liés aux systèmes de transport et d'aménagement des stations. La Société du Grand Paris participera à hauteur de 72% de ce financement. Ce prolongement est réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la RATP qui prévoit une mise en service du prolongement nord de la ligne 14 en juillet 2020.

Dans le cadre du prolongement de la ligne 11 depuis Mairie des Lilas en direction de Rosny-Bois Perrier, également sous maîtrise d'ouvrage de la RATP, le conseil de surveillance a autorisé la conclusion d'une 5^e convention de financement entre l'État, la Société du Grand Paris, la Région Ile-de-France, le département de Seine-Saint-Denis et Île-de-France Mobilités et la RATP. La Société du Grand Paris participe au financement du prolongement à hauteur de 14,5 millions d'euros (CE 01/2014) soldant ainsi les engagements de la Société du Grand Paris dans le cadre du protocole relatif au prolongement de la ligne 11. Pour rappel, ce protocole, approuvé par le conseil de surveillance le 13 novembre 2015, a fixé la contribution de la Société du Grand Paris au prolongement à hauteur de 305,3 millions d'euros (CE 01/2014).

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Société du Grand Paris : Jérémy Huppenoire - jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40